



MISSION  
LOCALE  
POUR L'INSERTION  
DES JEUNES

TARN-ET-GARONNE

# Rapport d'Activité 2019



Le Réseau  
des Missions  
Locales



*S'engager avec les jeunes, une force pour notre territoire !*



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



<https://www.missionlocale82.org>



@MissionLocale82



missionlocale82

# Sommaire

## CHAPITRE I : Bilan des jeunes en contact, accompagnés et des 1<sup>ers</sup> accueils en 2019

I. Évolution des jeunes en contact, des jeunes accompagnés et des 1ers accueils depuis 2010	p.2
II. Évolution de l'activité	p.2
III. Une réponse de proximité	p.3
IV. Les jeunes en contact en 2019 : 6134 jeunes	p.4
V. Les jeunes accompagnés en 2019 : 3428 jeunes	p.6
VI. Les premiers accueils en 2019 : 1376 jeunes	p.7
VII. Bilan des jeunes en contact et en 1 <sup>er</sup> accueil par Communauté de Communes ou d'Agglomération	p.8

## CHAPITRE II : Les actions 2019 pour :

I. L'emploi	p.10
II. La formation	p.12
III. La vie sociale : santé – logement – aides financières – fonds d'intervention	p.14

## CHAPITRE III : Les dispositifs d'accompagnement renforcé

I. Le PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie	p.18
II. La Garantie Jeunes	p.20
III. La convention de partenariat renforcé Pôle Emploi / Mission Locale	p.24
Mise en œuvre du PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi	
IV. La Politique de la Ville (QPV) : Montauban	p.25
V. La Politique de la Ville (QPV) : Moissac	p.26
VI. Accompagnement des jeunes sous-main de justice – Milieu fermé	p.27
VII. La convention de partenariat avec le Conseil Départemental en matière d'inclusion des jeunes	p.28

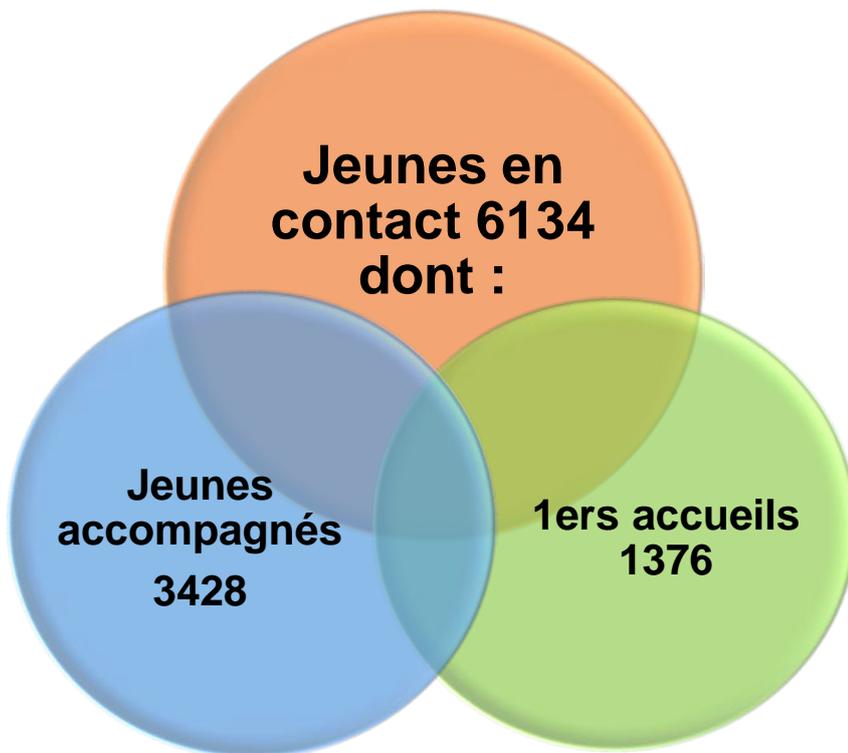
## CHAPITRE IV : Communication

I. Site et réseaux sociaux	p.30
II. Les groupes de travail thématiques	p.31

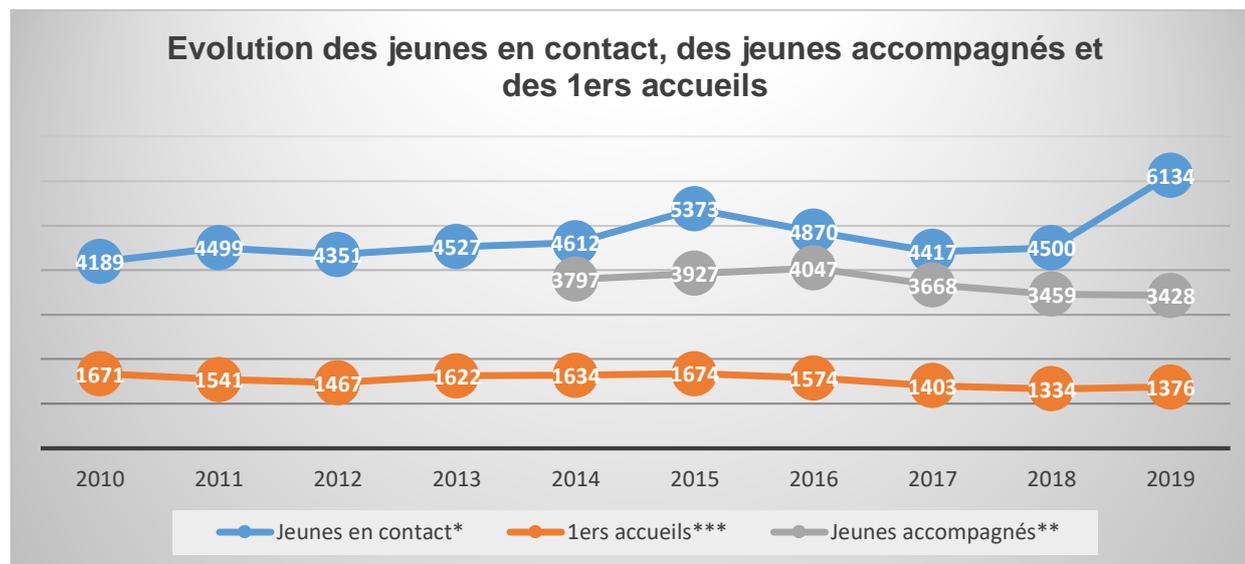
Lexique des abréviations	p.32
--------------------------	------

# Chapitre I

## Bilan des jeunes en contact, des jeunes accompagnés et des 1ers accueils en 2019



# I- Evolution des jeunes en contact, des jeunes accompagnés et des 1ers accueils\*



- \* **Jeunes en contact** : jeunes ayant eu au moins un contact dans l'année (dont jeunes accompagnés et 1ers accueils)
- \*\* **Jeunes accompagnés** : jeunes ayant eu au moins un contact de nature entretien individuel, atelier ou information collective dans l'année
- \*\*\* **1ers accueils** : jeunes venus pour la première fois dans l'année

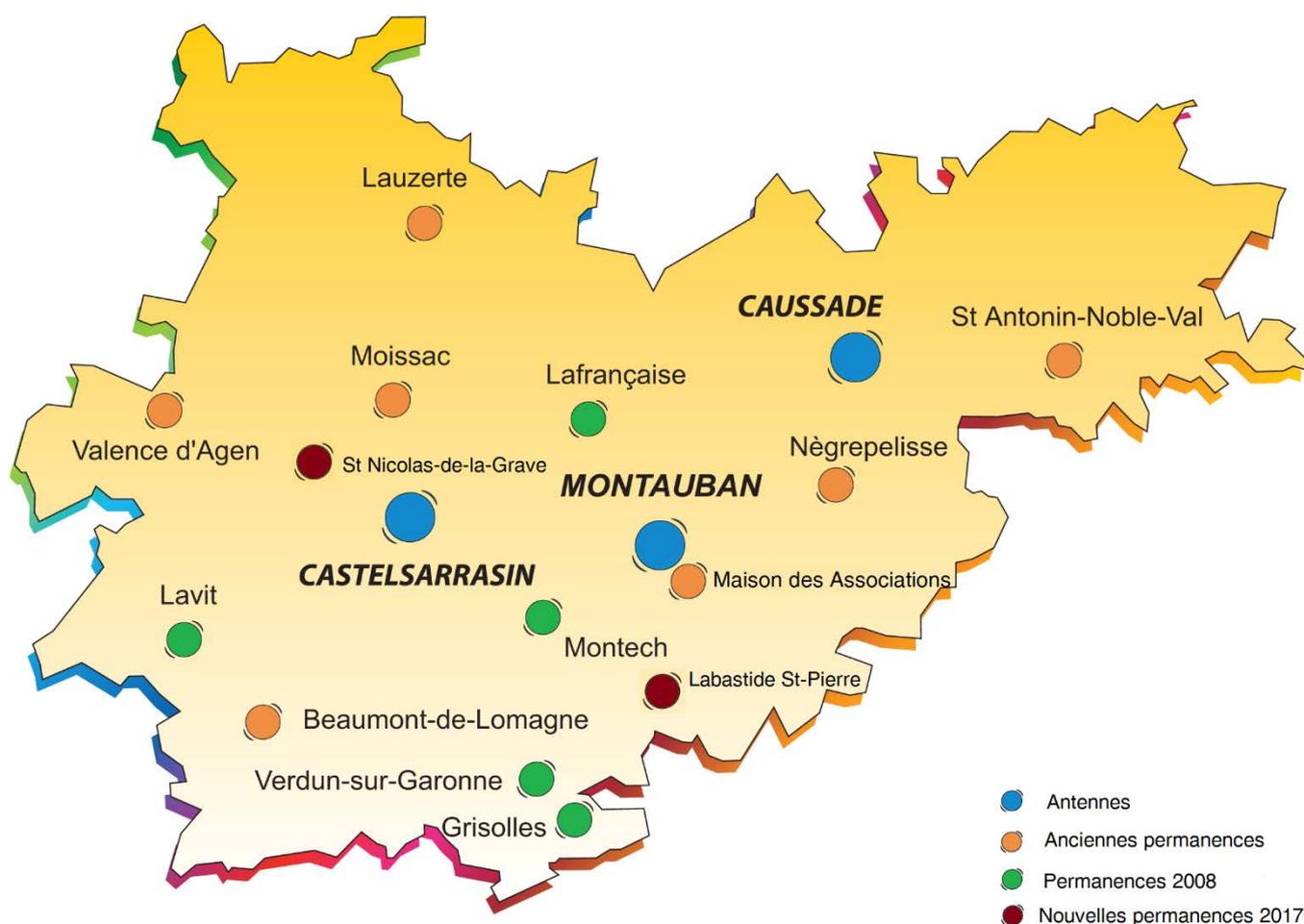
**Jeunes en contact\* : 6134**      **Jeunes accompagnés\*\* : 3428**      **Jeunes en 1<sup>er</sup> accueils\*\*\* : 1376**  
 2018 = 4500, soit ↗ + 1634 jeunes      2018 = 3459, soit ↘ - 31 jeunes      2018 = 1334, soit ↗ + 42 jeunes

Répartition Hommes / Femmes	Femmes		Hommes		Total
Jeunes en contact	3145	51%	2989	49%	6134
dont jeunes accompagnés	1776	52%	1652	48%	3428
dont 1ers accueils	684	50%	692	50%	1376

## II- Evolution de l'activité

Activité globale	2019			2018		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Jeunes en contact	3 145	2 989	6 134	2 285	2 215	4 500
Jeunes accompagnés	1 776	1 652	3 428	1 797	1 662	3 459
1ers accueils	684	692	1 376	673	661	1 334
Ateliers	4 916	4 051	8 967	5 165	4 536	9 701
Courriers	1 286	1 257	2 543	1 581	1 429	3 010
Emails	2 369	1 741	4 110	1 471	1 207	2 678
Médiations	35	51	86	55	56	111
SMS	6 018	7 712	13 730	5 820	5 414	11 234
Téléphone	4 064	3 665	7 729	4 096	3 739	7 835
Visites	769	880	1 649	775	957	1 732

### III- Une réponse de proximité



#### Fréquence des permanences assurées dans le département :

Villes	Sites	Fréquence
Beaumont-de-Lomagne	Communauté de Communes	Lundi matin + 1 lundi après-midi sur 2
Grisolles	EREF	Mardi matin
Labastide Saint Pierre	EREF	Vendredi matin
Lafrançaise	Point Relais Emploi	Mardi matin
Lauzerte	Association Quercy Pays de Serres	Lundi après-midi
Lavit	Mairie	1 lundi matin par mois
Moissac	Maison de l'Emploi-Solidarité	Lundi matin + mercredi après-midi + jeudi
Montauban	Maison des Associations	Jeudi
Montech	Espace Emploi Formation	Lundi + mardi matin
Nègrepelisse	Maison de l'Intercommunalité	Lundi matin et jeudi matin + 1 lundi après-midi sur 2
Saint-Antonin-Noble Val	Relais des Services Publics	Mardi après-midi (sauf 2° du mois)
Saint Nicolas de la Grave	MSAP	1 <sup>er</sup> mardi matin du mois
Valence d'Agen	Maison de l'Emploi	1 lundi après-midi sur 2 + mardi matin + jeudi + vendredi
Verdun-sur-Garonne	Centre Médico-Social	Lundi matin

# IV- Les jeunes en contact en 2019 : 6134 jeunes

Une hausse de 36 % par rapport à 2018. Cette hausse s'explique par un envoi important de SMS pour informer du déménagement de l'antenne de Montauban en janvier 2020

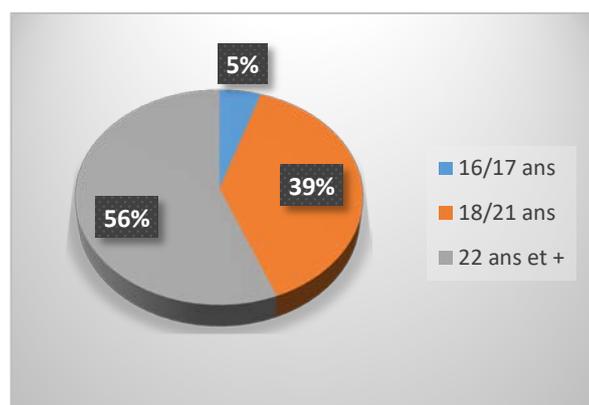
## Définition

Les jeunes sont dits « en contact » une année donnée lorsqu'ils ont été en relation, au moins une fois dans l'année avec la Mission Locale, éventuellement par l'intermédiaire d'un tiers : entretien individuel, atelier, information collective, téléphone, lettre, sms, intermédiation, ...

## 1 Eléments de profil des jeunes en contact

### A Représentation par âge\*

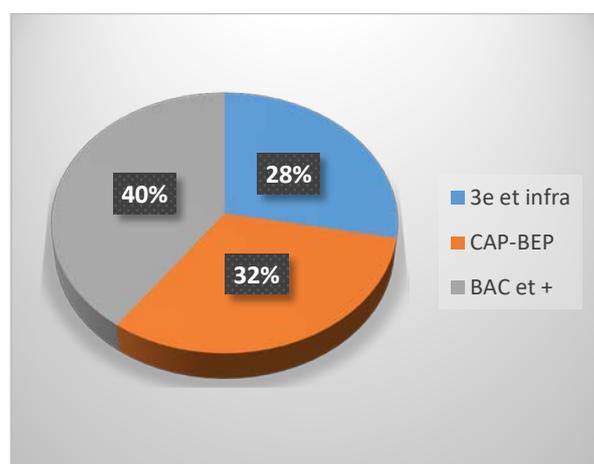
\* le calcul de l'âge, se fait au 31/12/19



La part des jeunes mineurs représente 5% de notre public, soit 299 jeunes (111 femmes et 188 hommes) dont 30 QPV

2018 : 6% 281 jeunes (116 femmes et 165 hommes)

### B Représentation par niveau



60% des jeunes en contact ont un niveau inférieur ou égal au CAP/BEP, soit 3676 jeunes (1638 femmes et 2038 hommes) dont 541 QPV

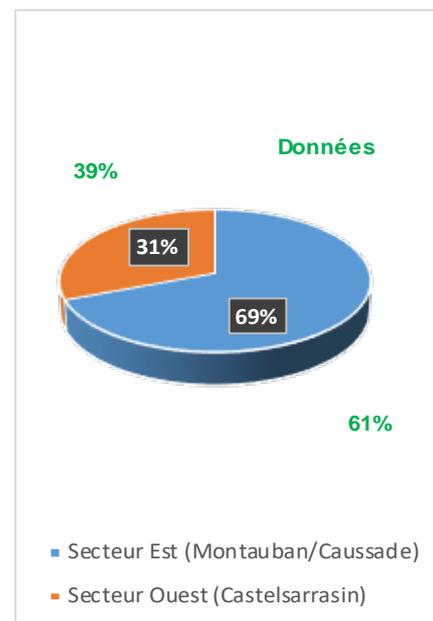
2018 : 60% ; 2706 jeunes (1205 femmes et 1501 hommes)

Les plus faibles niveaux de qualification représentent 28% de notre public, soit 1712 jeunes (724 femmes et 988 hommes) dont 274 QPV

2018 : 28% ; 1265 jeunes (538 femmes et 727 hommes)

## C Représentation par lieu d'accueil

		Femmes	Hommes	TOTAL	2018
MONTAUBAN	Antenne de Montauban	1 685	1 622	3 307	54%
	Perm Maison des Associations	76	84	160	3%
	<b>sous-total</b>	<b>1 761</b>	<b>1 706</b>	<b>3 467</b>	<b>57%</b>
CASTELSARRASIN	Antenne de Castelsarrasin	343	310	653	11%
	Permanence Beaumont	79	87	166	3%
	Permanence Grisolles	40	25	65	1%
	Permanence Labastide St P	35	32	67	1%
	Permanence Lafrançaise	40	21	61	1%
	Permanence Lauzerte	31	41	72	1%
	Permanence Lavit	20	12	32	
	Permanence Moissac	153	165	318	5%
	Permanence Montech	94	71	165	3%
	Permanence St Nicolas	8	9	17	
	Permanence Valence d'Agen	130	124	254	4%
	Permanence Verdun	36	30	66	1%
	<b>sous-total</b>	<b>1 009</b>	<b>927</b>	<b>1 936</b>	<b>31%</b>
CAUSSADE	Antenne de Caussade	298	264	562	9%
	Permanence Nègrepelisse	59	66	125	2%
	Permanence Saint Antonin	18	26	44	1%
	<b>sous-total</b>	<b>375</b>	<b>356</b>	<b>731</b>	<b>12%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 145</b>	<b>2 989</b>	<b>6 134</b>	<b>100%</b>



## 2 Entrées en situation professionnelle

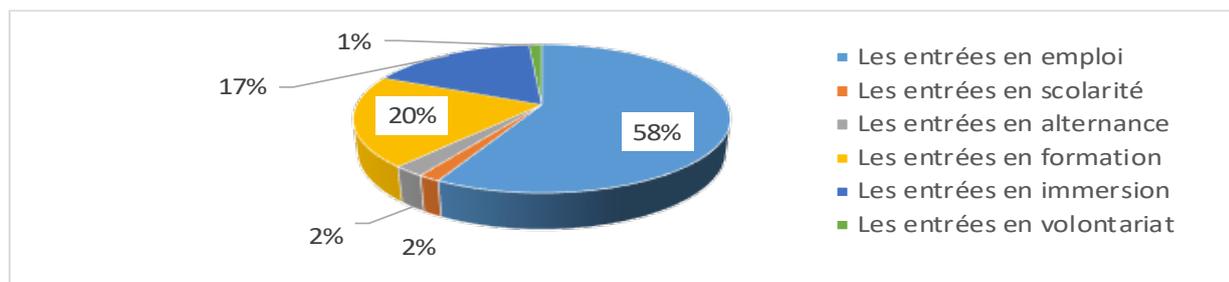
4553 entrées en situation professionnelle ont concerné 2294 jeunes dont 296 QPV

Sur l'ensemble des jeunes accompagnés, 67% ont pu accéder à un emploi et/ou à une formation dont 9 % de QPV

Les jeunes femmes en sont bénéficiaires à 52% dont 6 % de QPV

783 jeunes ont bénéficié d'une immersion professionnelle (PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) dont 81 QPV

Type de situation professionnelle (un jeune peut avoir plusieurs situations professionnelles)	Pour des Femmes	Pour des Hommes	TOTAL	
Les entrées en emploi	1353	1266	2619	58%
dont CDI	185	114	299	11%
Les entrées en scolarité	46	27	73	2%
Les entrées en alternance	46	60	106	2%
Les entrées en formation	457	455	912	20%
Les entrées en immersion	438	345	783	17%
Les entrées en volontariat	41	19	60	1%
<b>TOTAL</b>	<b>2381</b>	<b>2172</b>	<b>4553</b>	<b>100%</b>



### Légende :

**Alternance** : Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation

**Emploi** : CDI, CDD, CUI-Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi (CAE), CUI Contrat Initiative Emploi (CIE), CDD : intérim, saisonnier, temps partiel...

**Formation** : Conseil Régional, Pôle Emploi, MLDS, Education Nationale...

# V- Les jeunes accompagnés en 2019 : 3428 jeunes

Une baisse de 1% par rapport à 2018

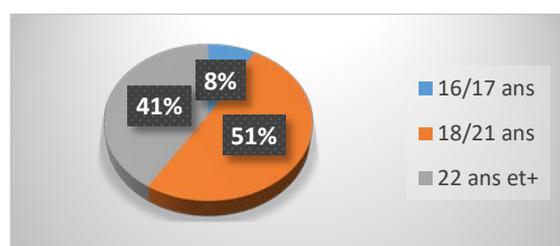
## Définition

Les jeunes sont dits « accompagnés » lorsqu'ils ont été en relation au moins une fois dans l'année avec la Mission Locale, éventuellement par l'intermédiaire d'un tiers : entretien, atelier ou information collective

## 1 Eléments de profil des jeunes accompagnés

### A Représentation par âge\*

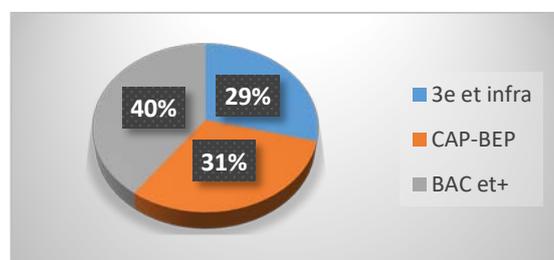
\* le calcul de l'âge, se fait au 31/12/19



La part des jeunes mineurs représente 8% de notre public, soit 281 jeunes (106 femmes et 175 hommes) dont 28 QPV

2018 : 8%; 264 jeunes (109 femmes et 155 hommes)

### B Représentation par niveau



60% des jeunes accompagnés ont un niveau inférieur ou égal au CAP/BEP, soit 2053 jeunes (921 femmes et 1132 hommes) dont 294 QPV

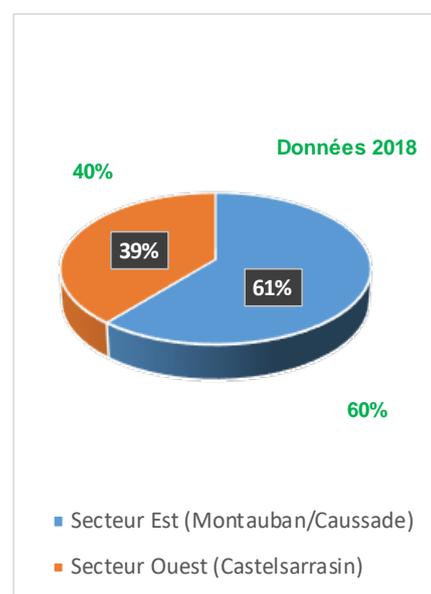
2018 : 59%; 2044 jeunes (935 femmes et 1109 hommes)

Les plus faibles niveaux de qualification représentent 29% de notre public, soit 994 jeunes (431 femmes et 563 hommes) dont 156 QPV

2018 : 27%; 922 jeunes (409 femmes et 513 hommes)

### C Représentation par lieu d'accueil

		Femmes	Hommes	TOTAL	2018
MONTAUBAN	Antenne de Montauban	746	680	1 426	42%
	Perm Maison des Associations	39	27	66	2%
	<b>sous-total</b>	<b>785</b>	<b>707</b>	<b>1 492</b>	<b>44%</b>
CASTELSARRASIN	Antenne de Castelsarrasin	250	224	474	14%
	Permanence Beaumont	30	27	57	2%
	Permanence Grisolles	25	19	44	1%
	Permanence Labastide St P	28	26	54	2%
	Permanence Lafrançaise	27	12	39	1%
	Permanence Lauzerte	22	36	58	2%
	Permanence Lavit	11	12	23	
	Permanence Moissac	117	128	245	7%
	Permanence Montech	61	56	117	3%
	Permanence St Nicolas	8	5	13	
	Permanence Valence d'Agen	97	91	188	5%
	Permanence Verdun	22	18	40	1%
	<b>sous-total</b>	<b>698</b>	<b>654</b>	<b>1 352</b>	<b>39%</b>
CAUSSADE	Antenne de Caussade	236	212	448	13%
	Permanence Nègrepelisse	47	57	104	3%
	Permanence Saint Antonin	10	22	32	1%
	<b>sous-total</b>	<b>293</b>	<b>291</b>	<b>584</b>	<b>17%</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 776</b>	<b>1 652</b>	<b>3 428</b>	<b>100%</b>



# VI- Les 1<sup>er</sup> accueils en 2019 : 1376 jeunes

Une hausse de 3% par rapport à 2018

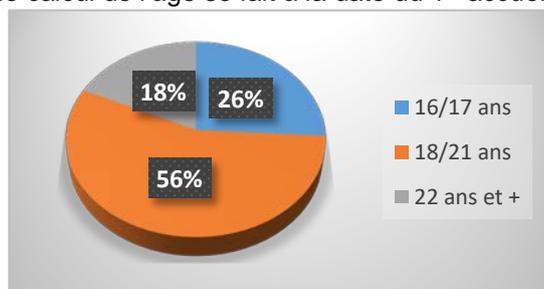
## Définition

Les jeunes sont en premier accueil lorsqu'ils ont bénéficié pour la première fois au cours de l'année d'un entretien individuel

## 1 Eléments de profil des jeunes accueillis pour la première fois

### A Représentation par âge\* et par sexe

\* le calcul de l'âge se fait à la date du 1<sup>er</sup> accueil

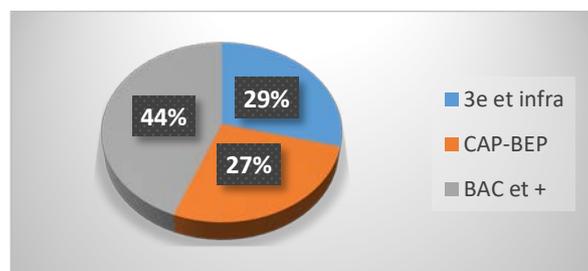


### Evolution par sexe des 1<sup>ers</sup> accueils depuis 2014 :

Année	Femmes	Hommes
2019	50%	50%
2018	50%	50%
2017	51%	49%
2016	49%	51%
2015	52%	48%
2014	50%	50%

Les 16-17 ans représentent 26% des premiers accueils, soit 360 jeunes (2018 : 26%; 351 jeunes)

### B Représentation par niveau



56% des jeunes en 1<sup>er</sup> accueil ont un niveau inférieur ou égal au CAP/BEP, soit 778 jeunes (320 femmes et 458 hommes) dont 102 QPV

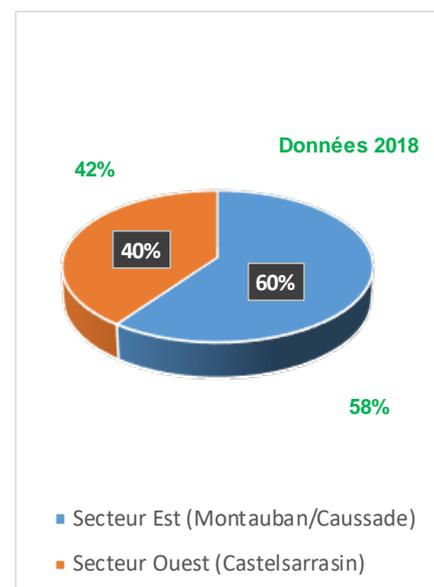
2018 : 53%; 714 jeunes (301 femmes et 413 hommes)

Les plus faibles niveaux de qualification représentent 29% de notre public, soit 400 jeunes (160 femmes et 240 hommes) dont 38 QPV

2018 : 25%; 336 jeunes (136 femmes et 200 hommes)

### C Représentation par lieu d'accueil

		Femmes	Hommes	TOTAL	2018
MONTAUBAN	Antenne de Montauban	290	299	589	43%
	Perm Maison des Associations	11	6	17	1%
	<b>sous-total</b>	<b>301</b>	<b>305</b>	<b>606</b>	<b>44%</b>
CASTELSARRASIN	Antenne de Castelsarrasin	91	88	179	13%
	Permanence Beaumont	12	11	23	2%
	Permanence Grisolles	11	12	23	2%
	Permanence Labastide St P	13	14	27	2%
	Permanence Lafrançaise	13	5	18	1%
	Permanence Lauzerte	7	15	22	2%
	Permanence Lavit	6	8	14	
	Permanence Moissac	55	55	110	8%
	Permanence Montech	25	20	45	3%
	Permanence St Nicolas	3	3	6	
	Permanence Valence d'Agen	33	38	71	5%
	Permanence Verdun	13	5	18	1%
	<b>sous-total</b>	<b>282</b>	<b>274</b>	<b>556</b>	<b>40%</b>
CAUSSADE	Antenne de Caussade	78	90	168	12%
	Permanence Nègrepelisse	18	18	36	3%
	Permanence Saint Antonin	5	5	10	1%
	<b>sous-total</b>	<b>101</b>	<b>113</b>	<b>214</b>	<b>16%</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>684</b>	<b>692</b>	<b>1 376</b>	<b>100%</b>



# VII- Bilan des jeunes en contact et en 1<sup>er</sup> accueil par Communauté de Communes ou d'Agglomération

## 1 Données d'accueil

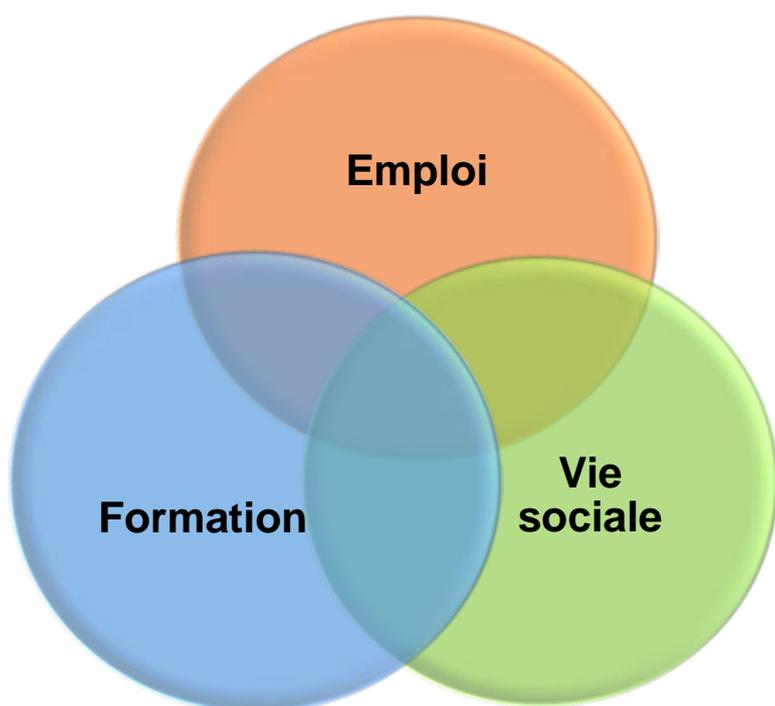
COMMUNAUTES DE COMMUNES / D'AGGLOMERATION		JEUNES en CONTACT				DONT 1ers ACCUEILS			
		FEMMES	HOMMES	TOTAL		FEMMES	HOMMES	TOTAL	
1	Deux Rives	129	130	259	4%	35	41	76	6%
2	Lomagne Tarn-et-Garonnaise	105	103	208	3%	15	20	35	3%
3	Pays de Serres en Quercy	37	51	88	1%	7	15	22	2%
4	Quercy Caussadais	231	217	448	7%	60	76	136	10%
5	Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron	29	38	67	1%	7	12	19	1%
6	Quercy Vert Aveyron	204	171	375	6%	51	35	86	6%
7	Terres de Confluences	457	420	877	14%	137	125	262	19%
8	Coteaux Plaines Pays Lafrançaisain	88	71	159	3%	26	22	48	3%
9	Grand Montauban Communauté d'Agglomération	1588	1599	3187	52%	267	278	545	40%
10	Grand Sud Tarn et Garonne	259	207	466	8%	72	75	147	11%
<b>TOTAL</b>		<b>3127</b>	<b>3007</b>	<b>6134</b>	<b>100%</b>	<b>677</b>	<b>699</b>	<b>1376</b>	<b>100%</b>

## 2 Entrées en situation professionnelle

COMMUNAUTES DE COMMUNES / D'AGGLOMERATION		ENTREES EN SITUATION PROFESSIONNELLE						TOTAL	
		EMPLOI	ALTERNANCE	FORMATION	IMMERSION	SCOLARITE	EVOLONTARIAT		
1	Deux Rives	148	5	55	50	2	2	262	6%
2	Lomagne Tarn-et-Garonnaise	124	1	24	17	2	2	170	4%
3	Pays de Serres en Quercy	63	3	21	16	2	1	106	2%
4	Quercy Caussadais	347	12	64	110	8	3	544	12%
5	Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron	40	1	13	23	0	2	79	2%
6	Quercy Vert Aveyron	171	9	59	48	2	3	292	6%
7	Terres de Confluences	501	11	177	145	14	11	859	19%
8	Coteaux Plaines Pays Lafrançaisain	60	3	23	19	4	1	110	2%
9	Grand Montauban Communauté d'Agglomération	1055	49	365	297	32	28	1826	40%
10	Grand Sud Tarn et Garonne	143	10	95	46	6	5	305	7%
<b>TOTAL</b>		<b>2652</b>	<b>104</b>	<b>896</b>	<b>771</b>	<b>72</b>	<b>58</b>	<b>4553</b>	<b>100%</b>

# Chapitre II

Les actions 2019 pour :  
L'emploi  
La formation  
La vie sociale



# I- L'emploi

## 1 Le plan d'action alternance

### Présentation

En 2019, pour la neuvième année, la Mission Locale, en partenariat avec Pôle Emploi et le Conseil Régional, a mis en œuvre un plan d'action départemental dont l'objectif est de développer l'accès à l'emploi et à la qualification des jeunes par la signature de contrats en alternance : contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation. Les actions ont été mobilisées en complémentarité des dispositifs de droit commun sur l'ensemble du département

### Bilan : actions mises en œuvre et résultats obtenus

#### Actions mises en œuvre en direction des jeunes

- **15** actions collectives (ateliers ou informations collectives) : connaître les contrats en alternance, droits et devoirs du salarié, techniques de recherche d'emploi, préparation à l'entretien d'embauche
- Participations et mises en relation des jeunes sur les actions organisées par les partenaires

#### Actions mises en œuvre vers les entreprises

- Information et promotion des contrats en alternance et des PMSMP
- Le suivi dans l'emploi a été assuré sur toute la période d'essai

### Zoom : Résultats

- **213** jeunes intégrés (96 jeunes femmes) dont 18 QPV
- **94** immersions en entreprises (43 jeunes femmes) dont 9 QPV
- **80** entrées en formation (37 jeunes femmes) dont 8 QPV
- **85** contrats en alternances signés dont :
  - 75 contrats d'apprentissage dont 5 jeunes issus des QPV : 24 femmes et 51 hommes
  - 10 contrats de professionnalisation dont 1 jeune issu des QPV : 8 femmes et 2 hommes
- **99** autres contrats de travail signés dont 6 pour les QPV
- **2** entrées en service civique (2 femmes)

Nombre de contrats en alternance signés	Contrat d'Apprent.	Contrat de Pro.	TOTAL
Industrie	2	0	2
Bâtiment	23	0	23
Hôtellerie, restauration	6	0	6
Agriculture	2	0	2
Autres secteurs	42	10	52
<b>TOTAL</b>	<b>75</b>	<b>10</b>	<b>85</b>

Autres contrats	Nombre
CDD	42
CDD Intérim	29
CDD Saisonnier	12
CDD Temps partiel	10
CDI	6
<b>TOTAL</b>	<b>99</b>

## 2 Les actions mises en œuvre en 2019 par la Mission Locale pour favoriser l'accès à l'emploi

### + Les conseillers emploi de la Mission Locale :

La Mission Locale a réorganisé son service emploi en 2019 afin d'améliorer son offre de service. En effet, deux conseillères emploi à temps plein, une par secteur géographique, sont chargées de l'organisation et de

l'animation des ateliers collectifs sur le thème de l'emploi et des relations avec les entreprises (rencontres, prise d'offres, mise en relation et suivi de l'offre)

#### **+ Les ateliers collectifs :**

Pour préparer les jeunes à l'emploi : CV /lettre de motivation, information sur les contrats, droits et devoirs du salarié, préparation à l'entretien, information sur l'alternance, atelier apprentissage....

#### **+ Les ateliers multimédia :**

Afin de développer son offre de service, la Mission Locale s'appuie sur des jeunes en Service Civique pour proposer une aide à l'utilisation de l'outil informatique : inscription à Pôle Emploi, applications sur mobile (Pôle Emploi, l'espace personnel, gestion du dossier, les offres), consultation des sites de recherche d'emploi, sites de découvertes des métiers, aide à la mise en forme de CV et lettres, création du compte CPA (Compte Personnel d'Activité), atelier e-réputation....

#### **+ Faciliter la signature des contrats d'apprentissage :**

Information aux employeurs, négociation de PMSMP, prise d'offres et mise en relation Employeur/Jeune

#### **+ Information des jeunes sur les métiers et plus particulièrement sur les métiers en tension :**

- Intervention des employeurs sur la Garantie Jeunes : à chaque promotion, des employeurs interviennent afin de présenter des métiers, recruter, donner des conseils...
- Les conseillers Mission Locale accompagnent des groupes de jeunes pour visiter des entreprises (découverte du monde du travail et des métiers). Par exemple : visite de la base d'Intermarché Bressols (15 jeunes présents et deux conseillers Mission Locale) le 3 avril 2019

#### **+ Sessions de recrutement :**

La Mission Locale organise des sessions de recrutements pour les entreprises partenaires dans ses locaux et oriente les jeunes vers les sessions de recrutement organisées par Pôle Emploi (MRS, recrutement en nombre, saisonniers agricoles...)

### **3 Les actions mises en œuvre en 2019 en partenariat :**

#### **+ Action QPV : Petit déjeuner avec des employeurs le 8 février 2019 :**

Action réalisée en partenariat (Préfecture, Mozaik RH, Pôle Emploi, Mission Locale...) sur les représentations des employeurs (ex. : discrimination à l'embauche)

#### **+ Participation au Markethon :**

Journée solidaire de recherche d'emploi pour les QPV de Montauban par AVIE (Structure d'Insertion par l'Activité). Marketon le 16 avril 2019 : 5 jeunes positionnés

#### **+ La semaine de l'industrie :**

Participation aux visites d'entreprises : 10 entreprises visitées, 62 jeunes concernés

#### **+ Parrainage MEDEF :**

Objectif : accompagner des demandeurs d'emploi. 15 jeunes orientés, 9 ont intégré l'accompagnement

#### **+ Action « Hors les murs » à Moissac :**

Déclinaison du plan stratégique pour l'emploi en faveur des habitants des QPV : une fois par mois les représentants du SPE (Service Public de l'Emploi) assurent une permanence dans la ville pour se rapprocher des publics, pour retisser du lien, informer et sensibiliser aux dispositifs d'insertion et d'emploi

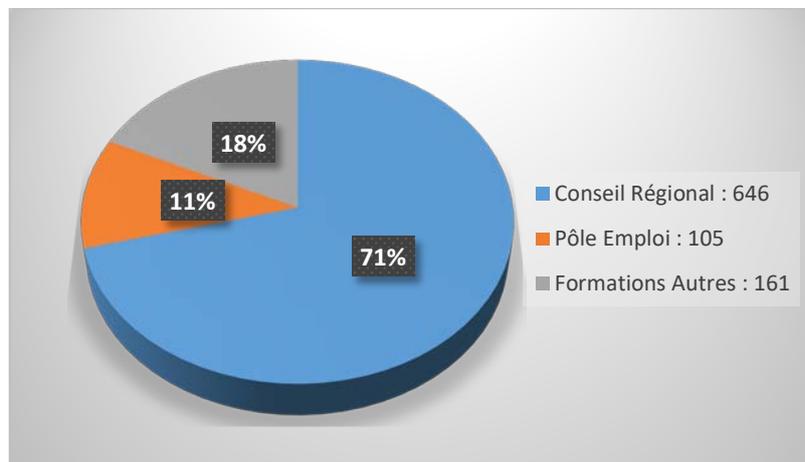
#### **+ La Mission Locale a participé très largement aux actions et manifestations organisées par les partenaires :**

Forum Job d'été, Café de l'info à Castelsarrasin, Forum LFTPL (recrutement logistique et transport), Forum du Handicap, Job Dating apprentissage, Job Emploi Moissac, Journée Portes ouvertes du CFA, Salon de l'agriculture, Découverte des métiers de l'industrie et du nucléaire, Coulisses du Bâtiment, ...

## II- La formation

912 entrées en formation en 2019 pour 794 jeunes

Soit 20 % de l'ensemble des entrées en situation professionnelle



**71% des entrées en formation concernent des formations Conseil Régional**

50% des situations formation concernent des jeunes femmes

54% ont un niveau V et infra

10% sont mineurs

13% concernent des jeunes qui résident en QPV

### 1 Les formations financées par le Conseil Régional de Midi Pyrénées

646 entrées en formation pour 569 jeunes dont 291 femmes et 278 hommes et 84 en QPV

#### L'orientation vers le Programme Régional de Formation Professionnelle (PRFP)

L'intervention de la Mission Locale en direction du public jeune permet le repérage, l'information personnalisée et l'orientation du public reçu en entretien vers les actions d'orientation et de formation du PRFP

#### Le suivi des jeunes en formation :

Ce suivi permet :

- D'évaluer la progression individuelle par rapport aux objectifs définis en début d'action
- D'intervenir pour la résolution des problèmes périphériques (mobilité, logement, santé...)
- De préparer l'étape suivante du parcours d'insertion

## L'accès au Programme Régional de Formation Professionnelle

### Le Programme préparatoire : 284 intégrations

Définir un choix de métier, confirmer un projet, effectuer une remise à niveau, accéder directement à l'emploi ou à une formation qualifiante

### Objectif Apprentissage : 64 intégrations

Découvrir les métiers, choisir une formation professionnalisante et diplômante, signer un contrat d'apprentissage

### le Programme Qualif Pro : 283 intégrations

Acquérir des connaissances théoriques et techniques, préparer un concours, obtenir une attestation de formation, un diplôme ou un titre professionnel, accéder directement à l'emploi

\*les principaux programmes mobilisés

### PRFP : évolution des intégrations



51% des jeunes intégrés sont des jeunes femmes (53% en 2018)

15% résident en QPV

60% ont un niveau V ou infra

## 2 Les formations financées par Pôle Emploi

105 entrées en situation professionnelle pour 96 jeunes, dont 42 POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi) ; 38 AFPR (Action de Formation Préalable au Recrutement) et 25 Autres Formations Pôle Emploi

Ces actions de formation, rémunérées et financées par Pôle Emploi, ont été mises en œuvre à partir d'un diagnostic sur les métiers en tension

Elles visent à développer les compétences des demandeurs d'emploi et/ou à renforcer leurs capacités professionnelles afin de répondre à des besoins de qualification identifiés

## 3 Les autres formations

161 entrées en Formation Autres concernent 155 jeunes : Actions du PTI (Pacte Territorial d'Insertion) du Conseil Départemental ; Actions à financements divers (Grande Ecole Numérique, FLE-QPV...) ; Formations à Distance autofinancées (CNED, Ecoles privées...), Épide ; Service Militaire Volontaire ; Formations ne bénéficiant pas de financement public

# III- La vie sociale

## 1 La santé

### « Manger, Bouger : Agir pour l'Avenir ! » - Agence Régionale de Santé

Les objectifs sont :

- Améliorer l'état de santé des jeunes de 16 à 25 ans et repérer les jeunes vulnérables,
- Informer les jeunes sur l'alimentation et l'activité physique et leur permettre de devenir acteurs de leur santé,
- Prévenir les pathologies en lien avec l'alimentation et la sédentarité, en particulier l'obésité et le diabète.

Pour mener à bien ce projet, nous travaillons avec une diététicienne nutritionniste

**751** jeunes ont participé à au moins une activité et/ou une information collective dont **118** QPV

La diététicienne nutritionniste est intervenue sur tous les groupes en Garantie Jeunes

**6** jeunes ont pu bénéficier d'un suivi diététique personnalisé

	Femmes	Hommes	Total
Informations collectives	161	136	297
Suivis individuels	4	2	6
Ateliers cuisine, alimentation	247	201	448

## 2 PAEJ : Point Accueil Ecoute Jeunes

Le Conseil Régional d'Occitanie finance un temps de psychologue pour assurer une écoute, un soutien, un accompagnement pour les jeunes repérés comme étant en difficulté psychologique et/ou sociale, avec comme objectif la prévention de conduites à risques.

Nous travaillons avec l'association Prism de Toulouse qui met à disposition un temps de Psychologue sur les sites de Montauban et de Castelsarrasin

102 jours de permanences ont été réalisés : 514 RDV ont été pris avec le psychologue et 283 entretiens ont été conduits. On observe une moyenne de 3,3 entretiens par jeune, oscillant entre un minimum d'1 entretien à un maximum de 13 entretiens

Au total, ce sont donc 96 jeunes qui ont été reçus : 60 sont inscrits sur l'antenne de Montauban (63%), 32 sur celle de Castelsarrasin (33%) et 4 sur celle de Caussade (4%)

Les femmes représentent 60% du public reçu. La moyenne d'âge du public reçu est de 21 ans. Près de 90% des jeunes rencontrés ont un niveau de qualification inférieur au baccalauréat et 16% équivalent au baccalauréat

La souffrance psychosociale nécessitant un soutien psychologique est mentionnée dans plus de ¾ des situations de jeunes. Viennent ensuite les difficultés familiales dans 49% des cas et celles liées à l'insertion sociale et/ou professionnelle des jeunes (47%). Les problématiques de santé et d'addictions concernent respectivement 23% et 17% des jeunes orientés

La famille peut bénéficier d'un accueil individuel, soit à la demande d'un parent (inquiétude face au mal-être ou au comportement du jeune) soit à la demande du psychologue qui peut demander à contacter la famille, avec l'accord ou à la demande du jeune (ex. : conflit avec la famille, préconisation RQTH)

A la suite des entretiens, une orientation vers un partenaire peut être préconisée : structures de soins (43%), dispositif 15-25 ans du Centre Hospitalier de Montauban (37%) et partenaires

### 3 Le logement

En 2019, 523 jeunes ont manifesté leur souhait d'un accompagnement vers un service logement

Objectif : accompagner, valider ou invalider le projet d'accès au logement

Demandes des jeunes :

- Information générale sur l'accès au logement (parc privé / parc public),
- Information sur les aides,
- Préparation sur l'accès au logement (formalités administratives, simulation financière...),
- Accompagnement vers des structures d'hébergement temporaire ou d'urgence,
- Aide au maintien dans le logement (prévention des impayés et traitement des dettes),
- Accompagnement vers l'entrée en logement durable et/ou relogement

### 4 Les aides financières directes

#### Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)

Le FAJ est placé sous la responsabilité du Président du Conseil Départemental

Le règlement intérieur rappelle la mission d'apport d'une aide ponctuelle aux jeunes en situation de grande précarité. Tout jeune âgé de 18 à 25 ans résidant dans le Tarn-et-Garonne peut bénéficier d'un secours financier dès lors qu'il satisfait aux critères définis

Quatre comités d'attribution (Caussade, Castelsarrasin, Moissac et Montauban) étudient les demandes présentées par le référent du demandeur

#### Demandes instruites par la Mission Locale :

Type d'aide	Castelsarrasin	Caussade	Montauban	TOTAL	%
Aide d'urgence	21	9	11	<b>41</b>	22%
Frais pédagogiques	11	5	10	<b>26</b>	14%
Logement	3	5	10	<b>18</b>	10%
Subsistance	29	10	63	<b>102</b>	55%
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>29</b>	<b>94</b>	<b>187</b>	100%
	<b>34%</b>	<b>16%</b>	<b>50%</b>		

- 32 demandes concernent des QPV

## 5 Le fonds d'intervention Mission Locale

La mise en œuvre de ce fonds d'intervention pour les jeunes, initié en 2012, repose sur une analyse des besoins identifiés auprès du public. Il intervient en complémentarité des dispositifs de droit commun existants dans le but de favoriser leur insertion

La Mission Locale de Tarn et Garonne a fait le choix d'affecter une part de sa réserve pour projet associatif sur ce fonds d'intervention, en accord avec la circulaire DGEFP N°2004-24 du 18 Août 2004 relative au financement du réseau des Missions Locales

### Plusieurs actions en 2019 pour un total de 31992 €:

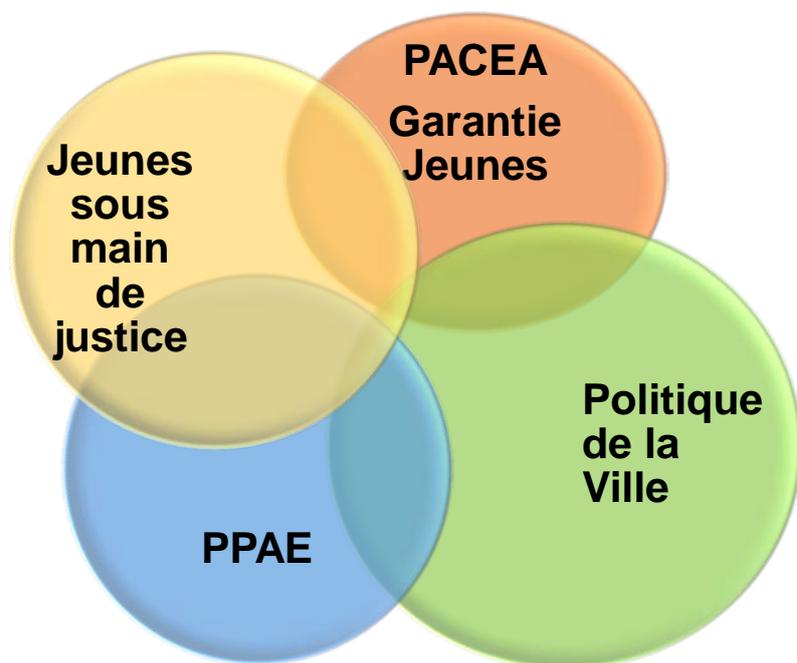
Intitulé	Descriptif	Montants
<b>Convention Montauban Services</b>	Aide à la mobilité par la location de vélos, scooters ou voitures	11 373,00 €
<b>Chèques de service</b>	Aides ponctuelles	14 186,40 €
<b>Fonds d'aide</b>	Appuis ciblés pour l'accès à l'emploi ou à la formation (ex. : cartes de bus)	6 432,45 €

286 bénéficiaires, 146 femmes et 140 hommes, dont 71 QPV

# Chapitre III



## Les dispositifs d'accompagnement renforcé



# I- LE PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

## 1. Présentation

Créé par l'article 46 de la loi 2016-1088 du 08 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels qui rénove le droit à l'accompagnement des jeunes, le PACEA est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes. La Garantie Jeunes, accompagnement intensif d'une durée de 12 mois, constitue une modalité spécifique du PACEA

Tous les jeunes de 16 à 25 ans, prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement peuvent être éligibles à l'entrée en PACEA

### Diagnostic et intégration :

Avant toute entrée en PACEA, un diagnostic approfondi établi entre le jeune et le conseiller de la Mission Locale permet d'identifier la situation, les demandes, les besoins et les attentes de chaque jeune. L'intégration en PACEA est formalisée par la signature d'un contrat d'engagements réciproques, signé par le bénéficiaire et la Mission Locale

### Phases d'accompagnement :

Le PACEA est constitué de 5 phases d'accompagnement qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs :

- Définir et formaliser son projet personnel et professionnel
- Mettre en œuvre son projet personnel et professionnel
- Accéder à l'autonomie et sécuriser son projet
- Accéder à la Garantie Jeunes
- PIAL : Parcours d'Intégration par l'Acquisition de la Langue

Chaque phase est assortie d'objectifs spécifiques. Au terme de chaque phase, une évaluation permet de mesurer avec le jeune sa progression, de co-construire des hypothèses de parcours et d'apporter les ajustements nécessaires. Chaque phase d'accompagnement peut comporter :

- Des périodes de formation
- Des situations professionnelles dont des Périodes de Mises en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)
- Des actions spécifiques dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel
- Des actions portées par d'autres organismes susceptibles de contribuer à l'accompagnement

### Fin du contrat d'accompagnement :

Le contrat d'engagement prend fin lorsque l'autonomie du jeune est considérée comme acquise, lorsque le jeune atteint son vingt-sixième anniversaire, à la demande expresse du bénéficiaire ou encore en cas de manquement du bénéficiaire à ses engagements contractuels

### Allocation :

Une allocation peut être accordée au bénéficiaire en fonction de sa situation et uniquement pendant les périodes où il ne perçoit pas d'autres revenus. L'allocation est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le versement de l'allocation dépend de l'enveloppe mise à la disposition de la Mission Locale par l'Etat



# II- La Garantie Jeunes

## 1. Présentation

Depuis janvier 2017, la Garantie Jeunes est un droit ouvert pour tous les jeunes NEET (*Not in Employment Education or Training*) en situation de précarité et qui respectent les engagements formalisés dans leur parcours contractualisé. La Garantie Jeunes est la modalité spécifique la plus intensive du PACEA

### Public cible et mise en œuvre :

Le bénéfice de la Garantie Jeunes est ouvert aux jeunes remplissant les conditions suivantes :

- Etre âgé de 16 à 25 ans révolus,
- Etre ni en emploi, ni en formation, ni en étude (« NEET »),
- Etre sans soutien familial,
- Avoir des ressources inférieures au montant forfaitaire du RSA, hors forfait logement (492,57 € au 31/12/2019),
- S'engager à respecter les engagements conclus dans le cadre du parcours contractualisé

### Durée de l'accompagnement :

- 12 mois avec possibilité de renouvellement, très exceptionnel, de 6 mois maximum
- L'accompagnement débute par une phase collective et se poursuit par des entretiens individuels. Des ateliers collectifs, pour les jeunes sans situation professionnelle, sont organisés tout au long de l'accompagnement.
- L'accompagnement continue pendant que le jeune est en formation ou en emploi
- Au-delà des 12 mois, le jeune est suivi par la Mission Locale, notamment dans le cadre du PACEA

### Une équipe dédiée :

- 10 conseillers dédiés à l'accompagnement collectif et individuel des jeunes au 31/12/2019
- 2 conseillères emploi assurent les ateliers collectifs sur le thème de l'emploi (dynamiser la recherche d'emploi, CV, informations sur les contrats...).
- 1 chargée d'accueil à Montauban
- 1 responsable de secteur départementale

### La mise en œuvre de la Garantie Jeunes

L'entrée en Garantie Jeunes est formalisée par la signature du Contrat d'Engagements Réciproques, conclu pour 12 mois. Véritable démarche active d'accompagnement personnalisé, la Garantie Jeunes doit permettre au jeune de :

- ✚ Devenir autonome dans les actes de la vie quotidienne
- ✚ Développer sa propre capacité à se mettre en action
- ✚ Maîtriser les techniques de recherche d'emploi et développer sa culture professionnelle
- ✚ Mettre en action son projet individualisé, se positionner en acteur autonome et responsable de ses choix professionnels

L'accompagnement débute par un parcours d'accompagnement collectif intensif, avec une présence quotidienne qui permet :

- ✚ Aux jeunes : de s'inscrire dans une réelle mise en mouvement, de rompre leur isolement, de créer une dynamique qui va permettre de favoriser les échanges, l'entraide, la solidarité,
- ✚ Aux conseillers : d'assurer l'animation des ateliers collectifs et de proposer aux jeunes des entretiens individuels afin d'évaluer la situation de chaque jeune, de proposer un parcours personnalisé et de mesurer sa progression vers l'autonomie

Les ateliers collectifs ont pour objectif de favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes et notamment l'accès à l'emploi. Les conseillers s'attachent à préparer les jeunes aux contacts avec les entreprises et s'assurent qu'ils possèdent et maîtrisent les outils nécessaires à la recherche d'un emploi

Les ateliers sont animés par la Mission Locale, avec l'appui de partenaires extérieurs selon les thématiques spécifiques (santé, budget, logement, visites culturelles...). L'intervention de partenaires du monde économique permet d'apporter un regard professionnel extérieur sur les parcours

### La Commission Locale de Suivi de la Garantie Jeunes

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Commission Locale de Suivi de la Garantie Jeunes se réunit mensuellement. Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par la Commission, M. Le Préfet fait connaître sa décision qui est préparée à sa signature par l'UD-DIRECCTE 82 et qui est ensuite transmise aux intéressés par la Mission Locale

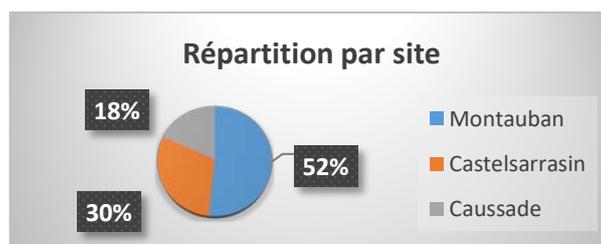
41 dossiers ont fait l'objet d'un examen par la Commission en 2019. Sur les 41 dossiers présentés, 26 exclusions ont été actées pour « Non-respect des engagements ».

### L'allocation Garantie Jeunes

Le jeune bénéficie d'une allocation forfaitaire destinée à lui garantir une stabilité financière. D'un montant de 492.57 € au 31/12/2019, elle est versée en contrepartie du respect strict des engagements pris

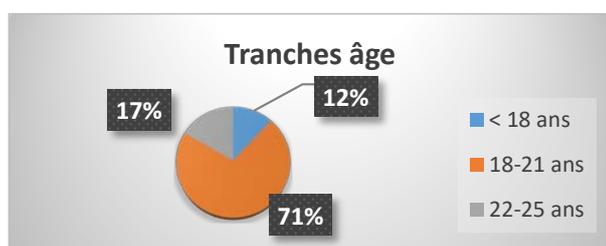
## 2. Bilan

En 2019, 500 jeunes ont intégré la Garantie Jeunes soit 100% de l'objectif conventionnel



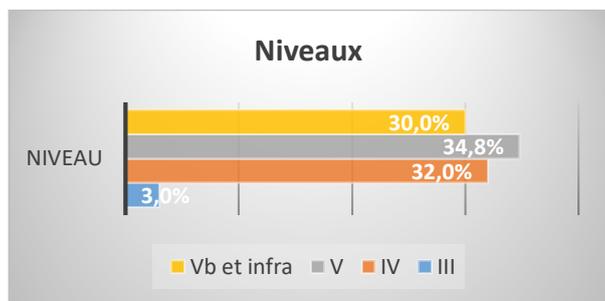
Répartition par site :  
**Montauban : 258 jeunes (52 %)**  
**Castelsarrasin : 151 jeunes (30 %)**  
**Caussade : 91 jeunes (18 %)**

- ✚ 265 jeunes femmes (53%, comme en 2018) et 235 jeunes hommes (47 %, comme en 2018)
- ✚ 59 jeunes sont mineurs (ils étaient 45 en 2018)
- ✚ 71 jeunes résident en QPV (14%)



- ✚ 59 jeunes sont mineurs
- ✚ 18-21 ans : 357 jeunes (71 %)
- ✚ 22-25 ans : 83 jeunes (17 %)

## Les niveaux scolaires :

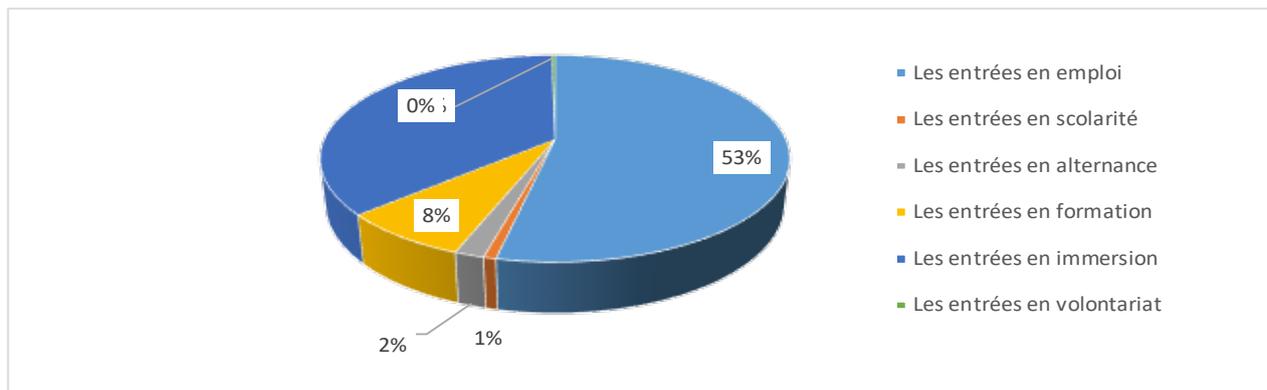


65 % ont un niveau infra V,  
150 jeunes, soit 30 % sans aucune  
certification validée

## Les entrées en situation professionnelle

Au 31 décembre, **399** jeunes dont **49** QPV, soit **80%** des jeunes entrés dans le dispositif en 2019, ont bénéficié de **1102** entrées en situation professionnelle

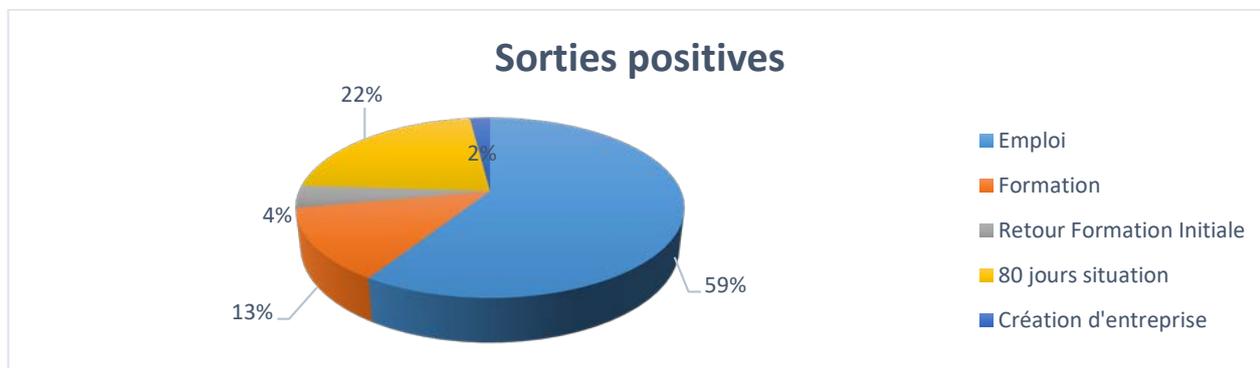
Type de situation professionnelle (un jeune peut avoir plusieurs situations professionnelles)	Pour des Femmes	Pour des Hommes	TOTAL	
			Nombre	Pourcentage
Les entrées en emploi	256	332	588	53%
dont CDI	31	13	44	7%
Les entrées en scolarité	6	2	8	1%
Les entrées en alternance	11	8	19	2%
Les entrées en formation	40	44	84	8%
Les entrées en immersion	250	150	400	36%
Les entrées en volontariat	2	1	3	0%
<b>TOTAL</b>	<b>565</b>	<b>537</b>	<b>1102</b>	<b>100%</b>



## Les sorties de la Garantie Jeunes

En 2019, la Mission Locale a procédé à 161 sorties positives sur 425 jeunes entrés en 2018. Sur les 425, 338 jeunes ont effectué le parcours complet des 12 mois d'accompagnement (en excluant les sorties anticipées). Sont comptabilisées comme sorties positives : les jeunes qui ont bénéficié des 12 mois d'accompagnement et pour lesquels la situation à la sortie correspond aux situations emploi, formation qualifiante, retour en formation initiale, cumul de situations professionnelles au moins égal à 80 jours ouvrés ou création d'entreprise.

Situations à la sortie	Nombre de jeunes	Pourcentage
<b>Emploi</b>	<b>94</b>	<b>59 %</b>
<b>Formation</b>	<b>21</b>	<b>13 %</b>
<b>Retour en Formation Initiale</b>	<b>7</b>	<b>4 %</b>
<b>Création d'entreprise</b>	<b>3</b>	<b>2 %</b>
<b>Cumul de 80 jours de situation professionnelle</b>	<b>36</b>	<b>22 %</b>
<b>Total</b>	<b>161</b>	<b>100 %</b>



# III- La convention de partenariat renforcé Pôle Emploi / Mission Locale. Mise en œuvre du PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

## 1. Présentation

### Rappel de l'action

Depuis 2001, la Mission Locale et Pôle Emploi signent une convention de partenariat renforcé. Les jeunes demandeurs d'emploi sont affectés par Pôle Emploi vers la Mission Locale

### Public cible

Les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans dont l'accès à l'emploi va de pair avec la résolution de difficultés sociales, personnelles ou de santé et qui nécessitent un accompagnement personnalisé

### Mise en œuvre

- Affectation des jeunes suite au diagnostic réalisé par les agents de Pôle Emploi
- Accueil des jeunes par les conseillers de la Mission Locale et mise en œuvre de l'accompagnement

## 2. Bilan :

### Accompagnement

Chaque jeune est suivi mensuellement. Le DUDE (Dossier Unique du Demandeur d'Emploi) permet aux conseillers de réaliser une seule saisie informatique sur la base de données I Milo. Les informations sont transmises directement sur DUDE

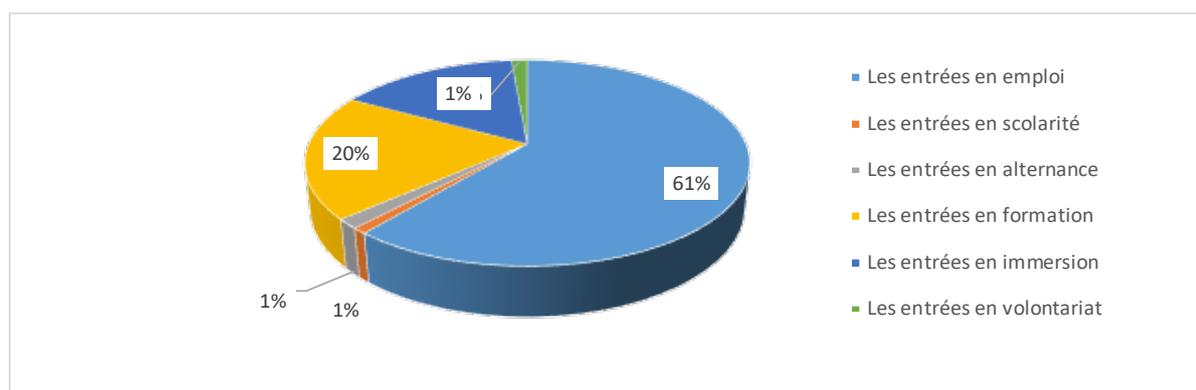
Objectif 2019 : fourchette de 563 à 628 jeunes à accompagner

**Bilan** : 611 jeunes ont été accompagnés dont 191 indemnisés : 330 femmes (54%) et 281 hommes (46%) dont 83 QPV

### Les entrées en situation professionnelle

Toutes cohortes confondues, sur l'année 2019, 1036 jeunes ont bénéficié de 2183 entrées en situation professionnelle dont 122 QPV

Type de situation professionnelle (un jeune peut avoir plusieurs situations professionnelles)	Pour des Femmes	Pour des Hommes	TOTAL	
Les entrées en emploi	734	598	1332	61%
dont CDI	88	46	134	10%
Les entrées en scolarité	14	6	20	1%
Les entrées en alternance	15	17	32	1%
Les entrées en formation	240	189	429	20%
Les entrées en immersion	206	134	340	16%
Les entrées en volontariat	21	9	30	1%
<b>TOTAL</b>	<b>1230</b>	<b>953</b>	<b>2183</b>	<b>100%</b>



# IV- Politique de la ville (QPV) : Montauban

## 1. Présentation

Afin de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans habitant les quartiers de Médiathèque/Chambord et Cœur de ville, l'Etat, la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban et la Mission Locale ont signé une convention pour l'accompagnement de 80 jeunes

- L'action consiste à proposer à des jeunes cumulant des difficultés (faible niveau scolaire et/ou de formation, mobilité ...) un accompagnement global et renforcé par deux conseillers dédiés avec un accueil, soit à la Maison des associations, soit à l'antenne de Montauban
- L'objectif est de favoriser la construction d'un parcours d'insertion professionnelle et sociale en mobilisant l'ensemble des dispositifs de droit commun et la résolution de problèmes périphériques (santé, mobilité, hébergement,...)

## 2. Bilan

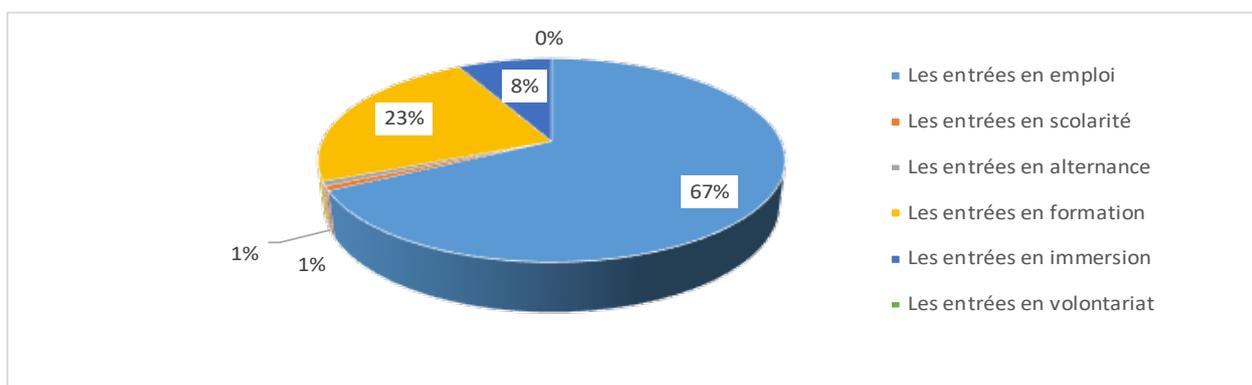
80 jeunes ont intégré l'action :

- 36 sont des jeunes femmes
- 53 ont un niveau inférieur ou égal au niveau CAP/BEP
- 45 ont entre 16 et 21 ans
- 5 sont mineurs

### Les entrées en situation professionnelle

60 jeunes ont bénéficié de **142** entrées en situation professionnelle

Type de situation professionnelle (un jeune peut avoir plusieurs situations professionnelles)	Pour des Femmes	Pour des Hommes	TOTAL	
Les entrées en emploi	24	72	96	67%
dont CDI	5	5	10	10%
Les entrées en scolarité	0	1	1	1%
Les entrées en alternance	0	1	1	1%
Les entrées en formation	19	14	33	23%
Les entrées en immersion	6	5	11	8%
Les entrées en volontariat	0	0	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>93</b>	<b>142</b>	<b>100%</b>



# V- Politique de la ville (QPV) : Moissac

## 1. Présentation

Afin de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans habitant les quartiers Sarlac et Centre-ville, l'Etat, la Communauté de Communes Terres de Confluences et la Mission Locale ont signé une convention pour l'accompagnement de 18 jeunes

- L'action consiste à proposer à des jeunes cumulant des difficultés (faible niveau scolaire et/ou de formation, mobilité ...) un accompagnement global et renforcé par un conseiller dédié, intervenant à Moissac
- L'objectif est de favoriser la construction d'un parcours d'insertion professionnelle et sociale en mobilisant l'ensemble des dispositifs de droit commun et la résolution de problèmes périphériques (santé, mobilité, hébergement,...)

## 2. Bilan

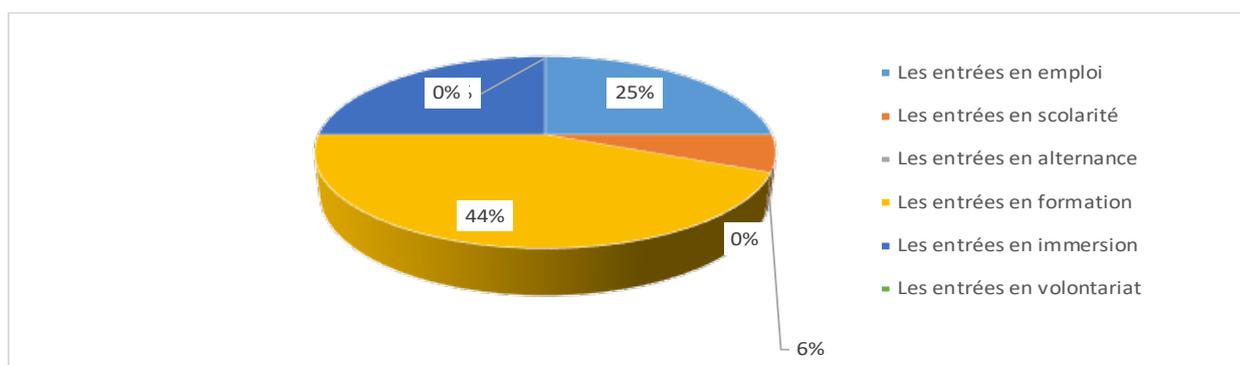
18 jeunes ont intégré l'action :

- 9 sont des jeunes femmes
- 16 ont un niveau inférieur ou égal au niveau CAP/BEP
- 14 ont entre 16 et 21 ans
- 5 sont des mineurs

### Les entrées en situation professionnelle

8 jeunes ont bénéficié de 16 entrées en situation professionnelle

Type de situation professionnelle (un jeune peut avoir plusieurs situations professionnelles)	Pour des Femmes	Pour des Hommes	TOTAL	
Les entrées en emploi	0	4	4	25%
dont CDI	0	0	0	0%
Les entrées en scolarité	1	0	1	6%
Les entrées en alternance	0	0	0	0%
Les entrées en formation	3	4	7	44%
Les entrées en immersion	3	1	4	25%
Les entrées en volontariat	0	0	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>



# VI- Accompagnement des jeunes sous-main de justice - Milieu fermé

## 1. Présentation

Dans le cadre d'un partenariat avec le SPIP (Service d'Insertion Pénitentiaire et de Probation) du Tarn et Garonne, la Mission Locale met en place, depuis septembre 2016, une permanence mensuelle à la Maison d'Arrêt de Beausoleil à Montauban. Cette permanence a pour objectif de préparer les jeunes détenus à la sortie en favorisant un accompagnement autour de l'insertion professionnelle et de monter des projets d'aménagement de peine en lien avec les CIP (Conseillers d'Insertion et de Probation)

Le public concerné est constitué de jeunes de 18 à 25 ans détenus et condamnés, à six mois de la fin de leur peine ou d'un aménagement de peine, repérés et orientés par les CIP

Les permanences se déroulent tous les premiers mercredis matin de chaque mois. Les entretiens sont individuels. La durée varie de 30 minutes à 1 heure. En fonction de la situation de chaque jeune, un suivi régulier mensuel est mis en place. Une coordination avec les CIP est indispensable après chaque entretien afin d'ajuster le parcours d'insertion professionnelle visé

Une demi-journée mensuelle dédiée au traitement administratif de chaque dossier est planifiée. Elle permet de préparer et d'organiser la coordination avec les partenaires extérieurs : autres Missions Locales, centres de formation, services sociaux ...

Des réunions partenariales autour de la thématique de l'insertion professionnelle ont été initiées par la direction du SPIP. En 2018, 3 rencontres ont été organisées

L'ARML (Association Régionale des Missions Locales) a mis en place une rencontre entre les conseillers Mission Locale référents justice de la région Occitanie. Cette 1ère réunion a eu lieu le 13 septembre

La 1ère formation nationale en direction des conseillers Mission Locale référents justice a été organisée à l'ENAP (Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire) d'Agen du 2 au 5 octobre autour du thème « Découvrir le Milieu Carcéral »

## 2. Bilan

13 permanences se sont tenues en 2019

20 jeunes ont intégré l'action :

- 20 jeunes hommes
- 17 ont un niveau inférieur ou égal au CAP/BEP
- 12 ont entre 18 et 22 ans
- 6 ont intégré un PACEA et 5 sont entrés en Garantie Jeunes
- 1 jeune a accédé à un emploi ou 2 à une formation
- 9 jeunes sont du Tarn et Garonne et 11 hors département

## VII – La convention de partenariat avec le Conseil Départemental en matière d'inclusion des jeunes

Le Département de Tarn-et-Garonne a souhaité développer, au titre de l'inclusion sociale, un partenariat spécifique en faveur des jeunes en difficulté d'insertion sociale et économique. Les bénéficiaires du RSA doivent bénéficier d'un accompagnement spécifique tel que décliné dans la loi relative au RSA

Sont concernés les jeunes entre 16 et 25 ans, ainsi que ceux de 18 à 25 ans bénéficiaires du RSA, les ayants droit ou conjoint d'allocataires BRSA soumis à droits et devoirs, et ceux en situation de précarité sociale et économique

Le partenariat s'inscrit dans le cadre du parcours d'insertion des jeunes selon deux catégories :

- Jeunes en situation de précarité sociale et économique
- Jeunes bénéficiaires du RSA, ayant-droit de l'allocataire soumis à devoir d'insertion

Le partenariat vise à coordonner les parcours d'accompagnement en respectant les domaines de compétences des professionnels du Conseil Départemental et de la Mission Locale

Outre les dispositifs Garantie Jeunes et PACEA auxquels les jeunes BRSA peuvent émarger, la mission de référent unique confiée par le Conseil Départemental à la Mission Locale consiste à aider le bénéficiaire à lever les freins à l'emploi en élaborant un contrat d'engagement réciproque (CER)

La mise en œuvre de la convention a débuté en septembre 2019

L'orientation vers la Mission Locale s'effectue sur prescription du Conseil Départemental à l'aide d'une fiche d'orientation – support d'entretien

Les jeunes concernés disposent d'un délai de 5 semaines pour prendre contact avec la Mission Locale qui leur propose un rendez-vous pour un entretien individuel. Le conseiller Mission Locale est chargé d'élaborer le diagnostic socio-professionnel et d'établir le Contrat d'Engagement Réciproque

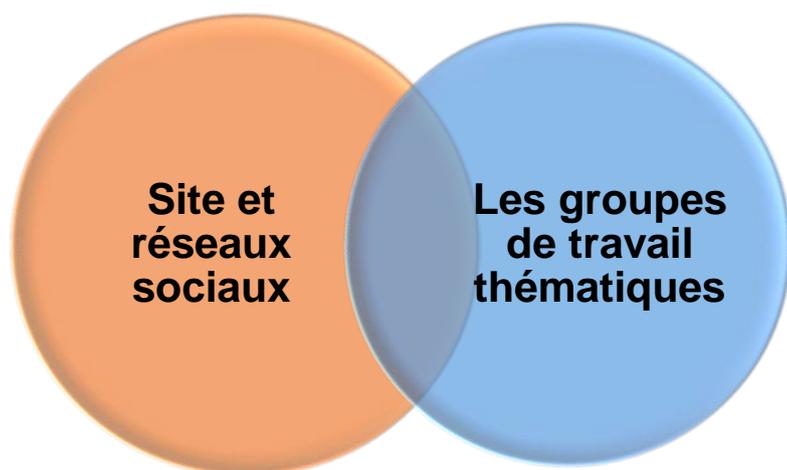
Sur la période allant de septembre à décembre 2019 : 13 jeunes BRSA ont été orientés vers la Mission Locale par le Conseil Départemental :

- 5 jeunes sur 13 n'ont pas donné suite,
- 8 jeunes se sont présentés aux rendez-vous fixés

Les entretiens Mission Locale ont donné lieu à l'instruction de 6 contrats d'engagements réciproques. 2 jeunes n'ont pas contractualisé le CER en raison de changements intervenus dans leur situation personnelle

# Chapitre IV

## Communication



# I- Site et réseaux sociaux

## 1 Le site internet :

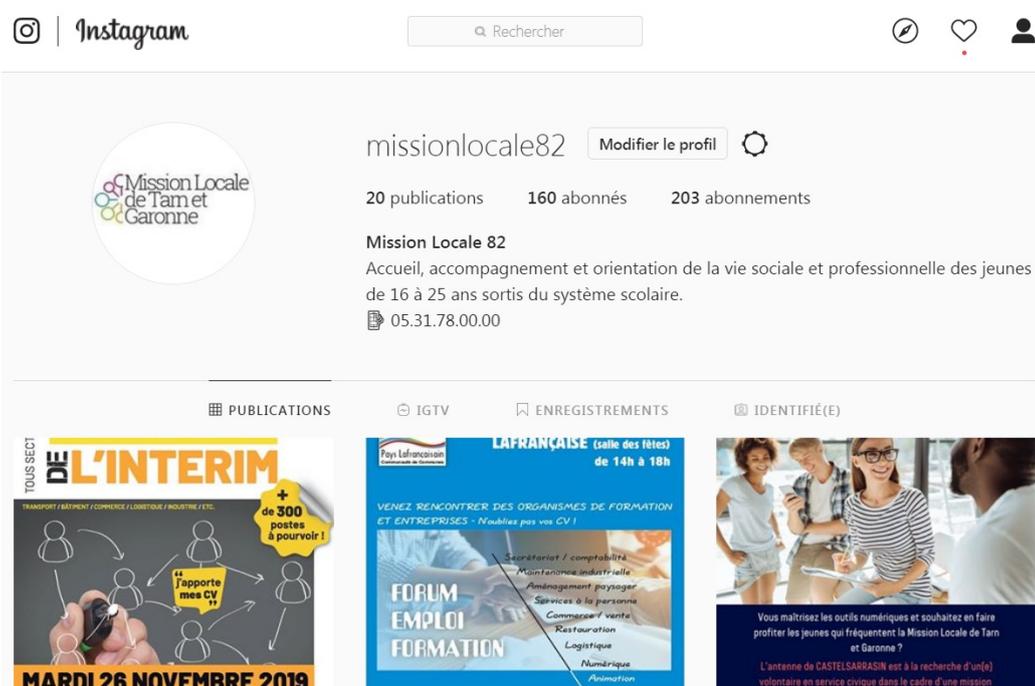


## 2 Pré-inscription en ligne

Depuis novembre 2018, les jeunes peuvent s'inscrire à la Mission Locale directement sur notre site internet. En 2019 : 197 jeunes se sont inscrits pour la 1<sup>ère</sup> fois et 44 ont repris contact

## 3 Réseaux sociaux

Les jeunes peuvent communiquer avec la Mission Locale via notre page Facebook : @MissionLocale82 ou Instagram : MissionLocale82



## II- Les groupes de travail thématiques

Dès 2018, la Mission Locale a initié la mise en place de groupes thématiques selon 2 axes majeurs : la formation d'une part et la vie sociale d'autre part

En 2019, ces groupes de travail, cadres, conseiller-e-s, chargé-e-s d'accueil, se sont réunis à un rythme moyen d'une rencontre tous les 2 mois

Organisés autour de références thématiques, leurs rôles et objectifs sont les suivants :

- Etre les interlocuteurs privilégiés, personnes ressources en interne et en externe
- Mutualiser et capitaliser l'information
- Assurer une veille sur l'actualité
- Diffuser l'information ciblée, par le biais de comptes rendus, de réunions
- Représenter la Mission Locale sur les réunions thématiques, par exemple régionales

Les actions menées en 2019 :

### LA FORMATION :

Etat des lieux de l'existant  
Participation à la production de documents  
Réalisation de bilans d'activité  
Invitations et rencontres de partenaires  
Soutien pédagogique dans la mise en œuvre de nouveaux programmes  
Professionnalisation des salariés et démultiplication (notamment l'outil OUIFORM)

### LA VIE SOCIALE :

Etat des lieux de l'existant  
Mise à jour et actualisation de l'Intranet départemental  
Recensement et diagnostic des aides mobilisables notamment dans le cadre de la mobilité des jeunes  
Participation à plusieurs rencontres ciblées dans le secteur de la santé  
Participation à la production de documents

A l'initiative de l'association Régionale des Missions Locales d'Occitanie (ARML) des groupes de travail régionaux se réunissent régulièrement : I Milo, formation, vie sociale, emploi, accompagnement, groupe projets, relations avec l'Agence de Services et de Paiements (ASP), réunions thématiques pour les Directeurs. Nous y participons autant que possible



ARML : Association Régionale des Missions Locales

ASP : Agence de Services et de Paiements

CDG : Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Tarn et Garonne

CDI : Contrat à Durée Indéterminée ; CDD : Contrat à Durée Déterminée ; CUI : Contrat Unique d'Insertion

CFA : Centre de Formations des Apprentis

CIP : Conseillers d'Insertion et de Probation

CNED : Centre National d'Enseignement à Distance

CPA : Compte Personnel d'Activité

DUDE : Dossier Unique du Demandeur d'Emploi

ENAP : Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire

EPIDE : Etablissement pour l'insertion dans l'emploi (Tutelle Ministères Travail et Cohésion des Territoires)

FAJ : Fonds d'Aide aux Jeunes

GJ : Garantie Jeunes

IAE : Insertion par l'Activité Economique

MLDS : Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire

PACEA : PARcours contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie

PEC : Parcours Emploi Compétences

PMSMP : Période de Mise en situation en Milieu Professionnel

POE : Préparation Opérationnelle à l'Emploi ; POI : Parcours Orientation Insertion

PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

PRFP : Programme Régional de Formation Professionnelle

PTI : Pacte Territorial d'Insertion

SPE : Service Public de l'Emploi

SPIP : Service d'Insertion Pénitentiaire et de Probation

ZRR : Zone de Revitalisation Rurale



TARN-ET-GARONNE



### Direction Départementale

1500 Avenue de Fonneuve  
Tél. 05 31 78 00 00 (taper 4)  
direction@missionlocale82.org

### 3 Antennes - sites d'accueil permanents du public - et 14 permanences délocalisées

Tél. Numéro Unique : 05.31.78.00.00. (Appel local non surtaxé) :

Tapez 1 pour joindre l'Antenne de Montauban, 2 pour l'Antenne de Castelsarrasin, 3 pour l'Antenne de Caussade, 4 pour la Direction Départementale.

#### Antenne de Caussade

Maison de l'Emploi Midi-Quercy  
1 Place de la Gare  
82300 Caussade  
Tél : 05 31 78 00 00 (Taper 3)  
caussade@missionlocale82.org

#### Antenne de Castelsarrasin

9 Rue de la Paix  
82100 Castelsarrasin  
Tél : 05 31 78 00 00 (Taper 2)  
castelsarrasin@missionlocale82.org

#### Antenne de Montauban

1500 Avenue de Fonneuve  
82000 Montauban  
Tél : 05 31 78 00 00 (Taper 1)  
montauban@missionlocale82.org

#### Permanences : Nègrepelisse Saint-Antonin Noble-Val

**Permanences :**  
Beaumont de Lomagne - Grisolles –  
Lafrançaise – Lauzerte - Lavit – Moissac –  
Montech – Valence d'Agen -  
Verdun-sur-Garonne – Labastide St-Pierre  
Saint-Nicolas-de-la-Grave

#### Permanence : Maison des Associations

- Beaumont-de-Lomagne – Cté de Com. Lomagne Tarn et Garonnaise – 413 rue Esparsac – BP 34 - 82500 Beaumont-de-L.,
- Grisolles – EREF (Espace Rural Emploi Formation) – 9 rue François Faugères - 82170 Grisolles,
- Labastide St Pierre – 120 av Jean Jaurés – 82370 Labastide St Pierre,
- Lafrançaise – Point Relais Emploi – 33 rue Mary Lafon - 82130 Lafrançaise,
- Lauzerte – Association Quercy Pays de Serres – rue du Milial - 82110 Lauzerte,
- Lavit – Mairie – Le Bourg – 82120 Lavit-de-Lomagne,
- Moissac – Maison de la Solidarité et de l'Emploi – 27 rue de la Solidarité – 82200 Moissac,
- Montauban Quartier Est – Maison des Associations – 10 rue Jean Carmet – 82000 Montauban,
- Montech – EREF (Espace Rural Emploi Formation) – ZI Mouscane – 82700 Montech,
- Nègrepelisse – Maison de l'Intercommunalité – 370 av. du 8 mai 1945 – 82800 Nègrepelisse,
- Saint-Antonin-Noble-Val – EREF (Espace Rural Emploi Formation) QRGA – 23 Place de la Mairie – 82140 St Antonin NV,
- Saint-Nicolas de-la-Grave – MSAP Mairie au Château – 82210 Saint-Nicolas de-la-Grave,
- Valence d'Agen – Maison de l'Emploi, de la Formation et de l'Internet – 29 rue Jean Baylet – 82400 Valence d'Agen,
- Verdun-sur-Garonne – CMS – 1 Cité Najat – 82600 Verdun-sur-Garonne.

*Préparer l'avenir avec la Mission Locale*